



## Procès-verbal de l'assemblée générale du jeudi 08 décembre 2022

### Participants :

56 personnes, soit 41 adhérents et 15 collaborateurs.  
La feuille d'émargement est annexée au présent PV.

Assistaient également :

Yoann GILLET, Député du GARD

Elisabeth MONDET, Conseillère Départementale du GARD

Julien SANCHEZ, Maire de Beaucaire

Alberto CAMAIONE, adjoint Mairie de Beaucaire

Jean-Pierre PERIGNON, adjoint Mairie de Beaucaire

Hervé BOULLE, DGS de la CCBTA

Pierre Bories, CCI GARD

Alba GOMEZ, chargée de missions CCI GARD

### **Ainsi que**

Sonia TELLIER, assistante de l'association.

Nombre d'adhérents : 97 (quorum à 32)

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

### Ordre du jour

- Le Rapport Moral 2022 par Marjorie Goncalves, Co-Présidente
- Le bilan 2022 par Audrey Delabre
- Le Bulletin d'adhésion 2023
- Les Membres du Conseil d'Administration : Renouvellement statutaire de 3 postes du C.A.
- Le budget prévisionnel 2023 par Audrey Delabre
- Le plan d'actions 2023 par Audrey Delabre, co-présidente
- Questions diverses

### **Rapport Moral du Président**

Les Co-Présidentes remercient de leur présence l'ensemble des participants et notamment les nombreux chefs d'entreprises mais aussi les élus du territoire pour l'intérêt qu'ils portent à l'association.

## Les actions 2022

### ✓ **Les actions de valorisation des adhérents**

- Feuille d'Argence :  
A chaque numéro (1 par trimestre), TAA propose un focus sur 4 adhérents.  
Le magazine est distribué dans les 15 000 boîtes aux lettres de la Terre d'Argence.  
La CCBTA met cette prestation gracieusement à notre disposition.
- Facebook : portraits d'adhérents, relayer des informations et événements de nos adhérents en vidéo ou photos

### ✓ **Les animations commerciales**

- Loterie de Printemps du 7 au 22 mai 2022  
35 commerçants participants  
Bons d'achats, coffrets cadeaux
- Loterie de NOËL du 21 novembre au 11 décembre  
35 Commerçants participants  
Bons d'achats, coffret cadeaux

### ✓ **Les outils de communication du club**

- Animation de la page Facebook Terre d'Argence Active  
Objectif : développer une vitrine de Terre d'Argence Active pour le client final
- Promotion de l'association dans le magazine Feuille d'Argence
- Les chèques Fédébons  
Objectif : développement des affaires en circuit court  
19 commerces (adhérents TAA) adhèrent au dispositif  
Au total 49 commerces sur la Communauté de Communes acceptent déjà ces chèques

### ✓ **Les rencontres économiques et de réseaux du club**

- Débat sur l'économie du territoire animé par un journaliste, en présence des 5 élus de la Terre d'Argence, de la conseillère départementale, du président de la CCI et de nos adhérents
- Rencontres réseaux, café actu
- Présentation de nos sponsors

Marjorie Goncalves, Co-Présidente de l'association, invite l'assemblée à lui poser des questions sur ce rapport moral.

Aucune question n'est posée, **le rapport est soumis au vote et est approuvé à l'unanimité.**

La parole est donnée à Audrey Delabre, au moment de la présentation du rapport financier.

# Rapport Financier

## COMPTE RESULTAT 2022

DEPENSES	Montant	RECETTES	Montant
		Report à nouveau du 31/12/2021	5 423,04
Salaire et charges			
Salaire	8 153,87	Remboursement de l'Etat pour contrats aidés	2 723,88
Cotisations sur salaires	4 693,50		
Médecine du travail	114,00		
Animations développement économique		Subventions	
		CCBTA	7 500,00
Communication (facebook, visites virtuelles, stylos, flyers...)	318,89	Mairie de Beaucaire	1 000,00
Opérations commerciales (loterie de Printemps, Jeu de Noël)	3 683,80	Mairie de Jonquières St Vincent	400,00
Formation Facebook	123,00	Mairie de Fourques	
		Mairie de Bellegarde	
		Mairie de Vallabrigues	
		Département	200,00
		Participations des adhérents	
Assemblée générale 12/2022		Participation AG 12/2021	280,00
Rencontre réseaux	4 335,48	Participation AG 12/2022	
Rencontre économique	406,00	Participation rencontre réseaux	1 458,00
Café Actu	296,30	Participation rencontre économique	
Frais réunion de bureau	1 233,94	Achésions	9 160,00
Sponsor Kakemono	306,00	Achésions 2023	120,00
Remboursement Fedébons aux commerçants	3 600,50	Remboursements fédébons Terre de Commerce	3 876,30
Fonctionnement			
Frais bancaires et commissions compte en ligne	75,60	Sponsor	4 000,00
Licence informatique et podcast	179,00		
Téléphone + imprimante	456,89		
Fournitures administratives	119,26		
Assurances	267,63		
Hébergement et maintenance du site Internet, Assoconnect	336,84		
Adhésion Terre de Commerces	90,00		
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>28 790,50</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>35 941,22</b>

Solde au 04/12/2022 7 150,72

04/12/2022

Audrey Delabre explique qu'il manque des données dans le bilan car il est arrêté au 4 décembre et non au 31 puisque l'assemblée générale est le 8 décembre. Il reste beaucoup de dépense à venir (prestation et frais divers concernant l'assemblée générale, participation tombola et salaire de notre secrétaire) ce qui va représenter environ 6000€.

## Relevé de comptes au 02 décembre 2022



RELEVÉ DE COMPTE COURANT

du 05.11.2022 au 02.12.2022 - N° 154

TERRE D'ARLENCE ACTIVE  
Indicatif : 3333      Comptable : 71034 F

ÉCRITURES DE LA PÉRIODE				
DATE	LIBRE L.F.	VALEUR	DEBIT	CREDIT
23.11	PRE V SEPA INCR L'EPAY CREANCIER INTAL'P le 13/11/21 IA FR LIBELLÉ 09 les notes au FR REF CLIENT 2330475616 ID.CREANCIER ALJ32Z2H1104 900000 PRE MANANT 14.10.00/0210-1580000000011115	23.11,22		5,00
30.11	VIR SEPA TELLER SONIA salaire novembre	30.11,22	706,45	
	<b>SOLDE INTERMÉDIAIRE A FIN NOVEMBRE</b>			<b>7 154,82</b>
01.12	ABON LCL ACCESS 024 1014101	01.12.22	4,10	
	<b>TOTAL</b>		<b>1 303,62</b>	<b>8 458,24</b>
02.12	<b>SOLDE EN EUROS</b>			<b>7 150,72</b>

LCL vous informe :

Récapitulatif des frais pensés* ou rétrocédés - du 03/10/2022 au 31/10/2022	DEBIT	CREDIT
LA GESTION DE COMPTE EN LIGNE	4,10	
	<b>Sous total</b>	<b>4,10</b>
<b>Total</b> (montant déduit de votre solde)	<b>4,10</b>	

\* Selon la périodicité de calcul ou de prélèvement prévue dans votre contrat ou aux Dispositions Générales de Banque

Les sommes figurant sur ce compte sont protégées par la Garantie des Dépôts. Reportez-vous à la plaquette du Fonds de Garantie des Dépôts et de Réservation (F-GDR) diffusée sur le site internet [garantie-depots.fr](http://garantie-depots.fr) ou au formulaire d'information remis dans les Dispositions générales de Banque disponibles sur LCL.fr ou sur demande à votre conseiller.

En cas d'insatisfaction, LCL met en œuvre 2 niveaux de recours successifs pour résoudre les différends de la clientèle. En premier lieu, l'Agence ou un conseiller en ligne au 09 69 36 39 30 (coût d'un appel local non surtaxé), ensuite LCL Mon Service Client - BC 382.02 - 94611 Villejuffrè. En cas d'échec de la démarche écrite auprès de LCL, certains sujets peuvent relever du Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) - 17, place de la Bourse 75002 Paris Cedex 02 ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) ou du Médiateur du Crédit - 96-162 rue de Richelieu - 75002 Paris ou via [www.mediateurcredit.fr](http://www.mediateurcredit.fr).

Ce document ne vaut pas facture. Page 2 / 2

Crédit Lyonnais SA au capital de 2 037 713 591 euros - SIREN 964 909 741 - RCS Lyon - 18 rue de la République 69002 Lyon - N° ORIAS 07 00 1916

Audrey Delabre invite l'assemblée à lui poser toute question sur ce rapport. Aucune question n'est posée, le rapport financier est donc soumis au vote. **L'assemblée donne quitus de gestion au trésorier à l'unanimité.**

## Bulletin d'adhésion 2023



**Adhésion 2023**

**ENTREPRISE :** .....

Adresse e-mail de l'établissement (\*) : ..... @ .....  
(cette adresse sert exclusivement d'identifiant de connexion sur le site de l'association et n'est communiquée à aucun tiers)

Activités (\*) .....  
 Adresse physique (\*) .....

Adresse de correspondance ou de facturation (si différente) .....

Téléphone à diffuser au public (\*) .....

Email à diffuser au public (\*) .....

Nom et Prénom du dirigeant (\*) .....  
 J'accepte  ou je refuse  que cette information soit diffusée au public. (En cas de refus, seuls les membres de l'association y ont accès)

Fonction .....

E-mail personnel du dirigeant (non diffusé) .....

Téléphone portable du dirigeant (non diffusé) .....

J'ai bien pris note que les coordonnées publiques de l'entreprise apparaîtront sur le site Internet de l'association.  
 Les autres coordonnées sont utilisées à des fins de contact exclusivement par les administrateurs du site de l'association.

J'accepte que les photos prises dans le cadre des rencontres du club et sur lesquelles j'apparaîtrai, soient utilisées sur tous les supports visant à valoriser le club et ses actions.

**Abonnement** Cocher la case correspondant à votre cas :

<input type="checkbox"/> 60 € de 0 à 2 salariés inclus	Règlement par chèque ou virement à l'ordre de : Terre d'Argence Active IBAN : FR60 3000 2033 3300 0007 1034 650 BIC : CILYFRPP
<input type="checkbox"/> 120 € de 3 à 6 salariés inclus	
<input type="checkbox"/> 180 € de 7 à 15 salariés inclus	
<input type="checkbox"/> 280 € de 16 à 30 salariés inclus	Adhésion en ligne possible sur le site (menu «le club»->adhésion en ligne «) <a href="https://www.terredargenceactive.com/collect/choix/214960-1-adhesion-2023">https://www.terredargenceactive.com/collect/choix/214960-1-adhesion-2023</a>
<input type="checkbox"/> 350 € plus de 30 salariés.	

De quel établissement pour diriger plusieurs établissements (indiquer nom et adresse).  
 A partir de 3 établissements, la cotisation annuelle est de 400 €, quel que soit l'effectif de ce deuxième établissement.  
 Une cotisation est cependant exigible à l'égard d'une adresse mail propre à celui-ci.  
 C'est toujours l'adhésion sur papier la plus prise effectif qui adhésie en premier.

**IBANS** Si vous souhaitez accepter les **virements** comme moyen de paiement, merci de cocher cette case :

**SPONSORS** Si vous souhaitez devenir un de nos sponsors, renseignements au 06 14 65 50 97

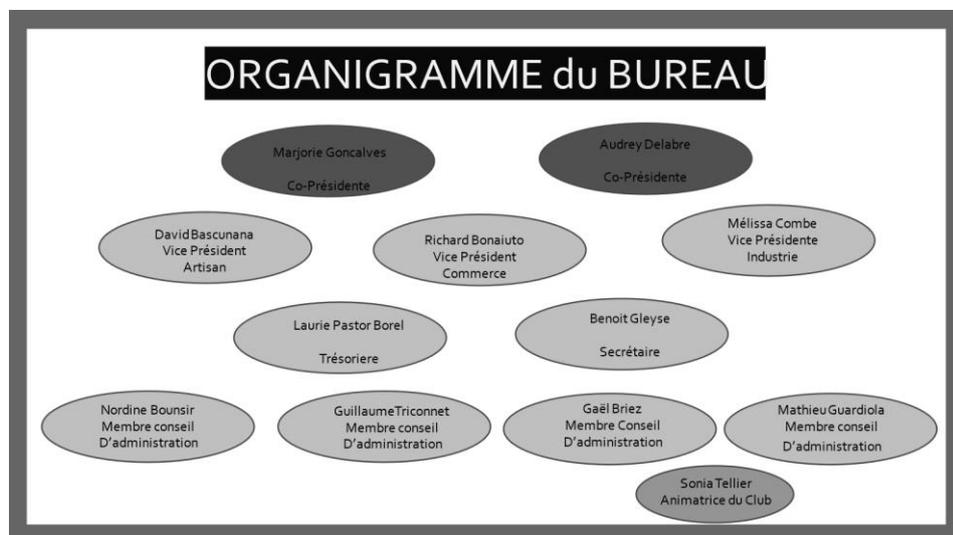
(\*) mention obligatoire

TERRE D'ARGENCE ACTIVE, 1 avenue de la croix blanche, 30300 BEAUCAIRE  
[www.terredargenceactive.com](http://www.terredargenceactive.com) - [asso\\_taa@gmail.com](mailto:asso_taa@gmail.com) - 06 14 65 50 97

## Organigramme du bureau 2022

Cet organigramme se compose de 12 personnes soit 11 : membres + notre animatrice

Nous nous réunissons tous les premiers mardis du mois pour faire le bilan du mois écoulé et pour discuter sur les actions à mener



## Renouvellement statutaire des membres du Conseil d'Administration

Conformément à la décision votée et approuvée ci-dessus, il est prévu un maximum de 11 membres au conseil d'administration.

### Postes à renouveler

- Mme Laurie Pastor Borel
- M. Gaël Briez
- M. Guillaume Triconnet

Audrey Delabre précise que M. Vincent Bayol et M. Yohan Palmer ont fait acte de candidature pour intégrer le Conseil d'Administration et que les 3 personnes à renouveler souhaitent démissionner du conseil d'administration. Elle demande si d'autres personnes souhaitent se présenter. Aucune autre candidature n'est proposée

### **Soumis au vote, l'assemblée élit à l'unanimité les candidats.**

Le Conseil d'administration est désormais composé de 9 membres :  
Marjorie Goncalves, Audrey Delabre, David Bascunana, Benoît Gleyse, Richard Bonaiuto, Mélissa Noel Combe, Mathieu Guardiola, Nordine Bounsir et Vincent Bayol.

Il se réunira à l'issue de la prochaine réunion le mardi 03 janvier 2023 pour élire le nouveau bureau et le compte-rendu sera annexé au présent procès-verbal.

## **Budget prévisionnel 2023**

BUDGET PREVISIONNEL 2023			
DEPENSES	Montant	RECETTES	Montant
Salaire et charges		Report à nouveau du 31/12/2022	1 300,00
Salaire	7 068,00	Remboursement de l'Etat pour contrats aidés	1 080,00
Cotisations sur salaires	3 930,00		
Médecine du travail	114,00		
Animations développement économique		Subventions	
Communication (facebook, visites virtuelles, stylos, flyers...)	200,00	CCBTA	7 500,00
Opération commerciale (Jeu de Noël)	3 500,00	Mairie de Beaucaire	1 000,00
Formation compta	300,00	Mairie de Jonquières St Vincent	400,00
		Mairie de Fouques	
		Mairie de Bellegarde	
		Mairie de Vallabrigues	
		Mairie de Comps	150,00
		Département	500,00
		Participations des adhérents	
Assemblée générale 12/2023	2 400,00	Participation AG 12/2023	600,00
Rencontre réseaux	5 000,00	Aide CCI AG	500,00
Rencontre économique	500,00	Participation rencontre réseaux	3 750,00
Animation Rencontre économique Mr Mollaret	1 000,00	Participation rencontre économique	
Frais réunion de bureau	1 200,00	Aide CCI animation	1 000,00
Sponsor Kakemono	100,00	Adhésions 2023	9 000,00
Remboursement Fédébons aux commerçants	3 600,50	Remboursements fédébons Terre de Commerce	3 676,30
Fonctionnement		Sponsor	1 000,00
Frais bancaires et commissions compte en ligne	80,00		
Licence informatique	180,00		
Téléphone + imprimante	450,00		
Fournitures administratives	150,00		
Assurances	270,00		
Hébergement et maintenance du site Internet, Assoconnect	340,00		
Adhésion Terre de Commerces	90,00		
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>30 472,50</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>31 456,30</b>

31-déc-23 983,80

**Le budget est soumis au vote et l'assemblée le valide à l'unanimité**

## **Présentation des actions 2023**

### **Les rencontres du JEUDI**

#### ➤ **Rencontres économiques :**

- L'objectif est d'organiser, de façon régulière, des rendez-vous professionnels avec les entreprises sur les thématiques qui les intéressent en faisant intervenir des experts.

**Budget : 1500€**

#### **Proposition du Conseil d'Administration :**

Une rencontre économique est prévue le 16 février 2023

« Débat économique avec les principaux acteurs économiques et les élus de notre territoire » animé avec Guillaume Mollaret

**Le projet est soumis au vote et l'assemblée le valide à l'unanimité.**

#### ➤ **Rencontres réseaux :**

- **Organisation de rencontres de réseaux : « Afterwork »**
- Les rencontres de réseaux sont des moments forts dans la vie du club, elles permettent aux membres de développer leur réseau et de partager leur expérience

**Budget : 5000 €/année.**

**Le projet est soumis au vote et l'assemblée le valide à l'unanimité**

#### ➤ **Opérations commerciales :**

Soutien aux actions publicitaires de nos adhérents

Jeu de NOËL

Publicité Facebook

Vidéo de présentation du commerce ou d'une opération commerciale

**Budget : 3500€**

**Le projet est soumis au vote et l'assemblée le valide à l'unanimité**

La parole est donnée à Marjorie Goncalves, au moment de la présentation des Fédébons

➤ **Opérations partenariales**

• **Fédébon (CCI)**

**Ces chèques-cadeaux sont valables uniquement dans le GARD et uniquement chez les commerçants indépendants (à l'opposé des systèmes concurrents qui sont principalement valables dans les grandes enseignes nationales !).**

Petit rappel de fonctionnement :

Le commerçant qui le souhaite signe une convention tripartite (Terre de Commerces 30, l'association locale et lui-même) dans laquelle il s'engage à accepter les Fédébons comme moyens de paiement.

- Lors du paiement par le client, le commerçant vérifie que le coupon est entier (talon + chèque), non tamponné par un autre commerce et en cours de validité.

- Il tamponne le chèque, découpe le talon pour le conserver jusqu'à son remboursement.

- Complète un bordereau de demande de remboursement (fourni lors de la signature de la convention) et l'envoie à TAA (1 avenue de la croix blanche, 30300 BEAUCAIRE).

- TAA rembourse le commerçant du montant total des fédébons, diminué d'une commission de traitement de 5 % (pour financer le dispositif) et lui joint la facture des frais de traitement.

**Coût du partenariat : 90 €/an à la charge de TAA.**

**L'assemblée valide ce plan d'actions et son budget à l'unanimité.**

• **Partenariat CCBTA**

La CCBTA offre à l'association une double page sur chacune de ses parutions trimestrielles dans le magazine Feuille d'Argence.

- Mise en avant de 4 de nos adhérents
- Distribué à 15.000 exemplaires dans toutes les boites à lettre de Terre d'Argence

**Coût de ce partenariat : 0€.**

**L'assemblée valide ce plan d'actions**

➤ **Questions/réponses**

Pas de questions.

Les sujets de l'ordre du jour étant épuisés et personne ne demandant plus la parole, les Co-Présidentes invitent les participants autour du buffet et clôturent la séance.

Les Co-Présidentes,

Marjorie Goncalves

Audrey Delabre

**TERRE D'ARGENCE ACTIVE**  
Association Loi 1901  
1, Av. de la croix blanche 30300 BEAUCAIRE  
06 14 65 50 97 - asso.taa@gmail.com  
Siret : 494 448 723 000 28

## ANNEXE

### COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Ordre du jour :

Date : 03 janvier 2023

- 1) Election du bureau.
- 2) Attribution des délégations de signature.

Lieu : CCBTA

#### Participants

- |                      |                     |                   |                 |
|----------------------|---------------------|-------------------|-----------------|
| - Marjorie Goncalves | - Audrey Delabre    | - Nordine Bounsir | - Sonia Tellier |
| - Richard Bonaiuto   | - David Bascunana   | - Yohan Palmer    |                 |
| - Benoit Gleyse      | - Mathieu Guardiola | - Vincent Bayol   |                 |

#### Excusée

- Mélissa Combe

---

#### 1) Election du bureau

Il est nécessaire de pourvoir à l'ensemble des postes du bureau et les candidatures pour chacun des postes sont recensées.

Après un échange de points de vue, et tenant compte des souhaits de chacun, les candidats se positionnent aux postes suivants :

- **Co-Présidentes** : Audrey Delabre et Marjorie Goncalves
- **Vice-Président Industrie** : Nordine Bounsir
- **Vice-Président Artisanat** : David Bascunana
- **Vice-Président Commerce** : Richard Bonaiuto
- **Trésorière** : Yohan Palmer
- **Secrétaire** : Benoit Gleyse
- 

Demeurent membres du Conseil d'Administration sans mandat au bureau :

- Mélissa Combe, Mathieu Guardiola, et Vincent Bayol

#### Soumises au vote, les candidatures sont approuvées à l'unanimité

Le nouveau bureau est composé comme indiqué ci-dessus.

#### 2) Attribution des délégations de signatures

Le Conseil d'Administration propose que les membres suivants soient habilités à faire fonctionner le compte bancaire (décision et signature) :

Marjorie Goncalves co-présidente

Audrey Delabre, co-présidente

Sonia Tellier assistante commerciale, administrative et animatrice de l'association Terre d'Argence Active.

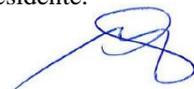
Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Le présent compte-rendu est annexé au procès-verbal de l'assemblée générale du 08 décembre 2022

L'ensemble des membres du Conseil d'Administration s'entendent pour fixer la date de la prochaine réunion. Elle est fixée au mardi 07 février à midi, dans les locaux de la CCBTA.

Aucune autre question n'est posée et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Marjorie Goncalves  
Co-Présidente.



**TERRE D'ARGENCE ACTIVE**  
Association Loi 1901  
1, Av. de la croix blanche 30300 BEAUCAIRE  
06 14 65 50 97 - asso.taa@gmail.com  
Siret : 494 448 723 000 28

Audrey Delabre  
Co-Présidente

